

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 03 - 04

**Séance du 29 mars 2016**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize, le vingt neuf mars,

Représentés : 5

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints** : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,  
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,  
JOANNON, LE VAN DA

**PARKING DU VIEUX  
PORT DES LECQUES**

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,  
LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI,  
PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI,  
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE,  
VALENTIN

**CREATION DE TARIFS**

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Mesdames Amandine CIDALE  
(procuration à Madame Olivia MOTUS-JAQUIER), Sabine  
GIACALONE (procuration à Madame Christine ORSINI), Isabelle  
VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Patrice  
CATTUI (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Claude  
GIULIANO (procuration à Madame Béatrice AIELLO)

**Absent excusé** : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20160329-DEL20160304-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2016  
Date de réception préfecture : 31/03/2016

Considérant la mise en place de barrières automatiques permettant une gestion optimale des places de stationnement en favorisant la rotation pour les commerces tout en permettant aux résidents du quartier de stationner, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déterminer des tarifs pour le Parking du Vieux Port des Lecques.

Une tarification selon la saison permet ainsi de concilier fréquentation touristique et commerciale et stationnement des résidents. La tarification proposée - au ¼ d'heure comme le prévoit la loi - permet de stationner gratuitement la première heure, les heures suivantes étant fixées à 2,50 € de l'heure.

<b>TARIFS T.T.C PARKING DU VIEUX PORT DES LECQUES</b>	
<p><b>1<sup>re</sup> Haute saison : (Juin – Juillet – Aout)</b></p> <p><b>Payant de 8h à minuit tous les jours</b></p>	<p><b>Paiement au quart d'heure</b></p> <p>0 à 14' : 0,00 €            15 à 29' : 0,00 €            30 à 44' : 0,00 €            45 à 59' : 0,00 €            1h00-1h14 : 2,50 €            1h15-1h29 : 2,50 €            1h30-1h44 : 2,50 €            1h45-1h59 : 2,50 €            2h00-2h14 : 5,00 €            2h15-2h29 : 5,00 €            2h30-2h44 : 5,00 €            2h45-2h59 : 5,00 €            3h00-3h14 : 7,50 €            3h15-3h29 : 7,50 €            3h30-3h44 : 7,50 €            3h45-3h59 : 7,50 €            4h00-4h14 : 10,00 €            4h15-4h29 : 10,00 €            4h30-4h44 : 10,00 €            4h45-4h59 : 10,00 €            Etc.</p>
<p><b>2<sup>de</sup> Moyenne saison :</b> <b>(Avril – Mai – Septembre – Octobre)</b></p> <p><b>Payant de 8h à 19h tous les jours</b></p>	
<p><b>3<sup>de</sup> Basse saison :</b> <b>(Janvier – Février – Mars – Novembre – Décembre)</b></p> <p><b>Payant de 8h à 19h, <u>uniquement</u> les samedis, dimanches et jours fériés</b></p>	
<b>Ticket perdu: 50,00 €</b>	

Le Conseil Municipal par :

26 Voix POUR

4 Voix CONTRE

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE)

(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO (procuration à Madame Béatrice AIELLO),)

2 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE).

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de créer les tarifs du Parking du Vieux Port des Lecques pour l'exercice 2016 sur les bases suivantes, et formalisés dans le tableau ci-dessus pour le budget de la Commune.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY